

VISION COMMUNE POUR L'ANCIEN GOLF

TRANSMISSION DES INFORMATIONS – VOLET AUTRE

Lors de la soirée de consultation du 8 octobre dernier, les citoyens ont établi une liste des informations qu'ils souhaitent détenir pour permettre une pleine participation au processus. Voici l'ensemble des informations demandées dans la catégorie autre.

1. COMPARATIFS DE SITUATIONS SIMILAIRES DANS D'AUTRES VILLES AU QUÉBEC OU AILLEURS DANS LE MONDE (TERRAINS DE GOLF OU GRANDS ESPACES VERTS)

Beloil – 2020

La Ville de Beloil a entamé, au printemps 2020, une large démarche de consultation sur l'avenir de son golf. Plusieurs aspects de leur scénario sont similaires au nôtre alors que d'autres sont différents : le Club de golf de Beloil est toujours ouvert mais présente des difficultés financières importantes. Pour assurer sa survie, il pourrait procéder à la vente d'une portion des terrains. En ce sens, un promoteur intéressé a demandé un changement de zonage à la Ville afin de pouvoir procéder à un développement immobilier. Le changement de zonage partiel, le rachat par la Ville et plusieurs autres scénarios sont à l'étude dans le cadre de cette consultation et le conseil municipal ne prendra des mesures qu'au terme de celle-ci.

[Détails sur la démarche de la Ville de Beloil](#)

Cap-Rouge – 2020

Le Club de golf de Cap-Rouge fait face à des difficultés financières et prévoit la vente d'une portion de ses terrains. Un promoteur souhaite y aménager un édifice à condos de 14 étages, qui nécessiterait un changement de zonage d'une portion du terrain. En novembre 2020, à la suite de contestations des citoyens riverains, le projet a été modifié en tenant compte de leurs inquiétudes. La demande de changement de zonage n'a pas encore été soumise à la Ville.

[Voici le bâtiment projeté sur le golf de Cap-Rouge – Journal de Québec](#)

[Golf Cap-Rouge : la tour à condos moins haute que prévu – Ici Québec](#)

Stoneham – 2020

Un promoteur souhaite faire l'acquisition du terrain de golf pour y réaliser un projet domiciliaire, mais n'a pas présenté de projet à la municipalité. L'entreprise préfère connaître l'opinion des citoyens avant de concevoir les plans. Un sondage a été réalisé sur la page Facebook de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury afin de définir adéquatement le projet selon la volonté des citoyens.

Le conseil municipal est favorable à la réalisation d'un projet immobilier sur le site du golf de Stoneham puisqu'il assurerait une longévité financière, socio-économique et culturelle à la communauté.

[*Un projet immobilier pourrait voir le jour sur le site du golf de Stoneham – Ici Québec*](#)

Lac-Brome – 2019

En 2019, la Ville de Lac-Brome annonçait la fermeture du Club de golf Inverness. Le zonage actuel, « résidentiel-récréatif », permettrait un développement immobilier de celui-ci sans aucune modification de zonage. Les citoyens riverains ont demandé à être impliqués dans de potentielles démarches avec des promoteurs. Le terrain serait toujours en vente à l'heure actuelle.

[*Vente du Club de golf Inverness: des citoyens accentuent la pression sur la Ville – La Voix de l'Est*](#)

Trois-Rivières – 2016-2021

En 2016, le conseil municipal de Trois-Rivières a procédé au changement de zonage, désormais résidentiel, d'une portion du Club de golf les Vieilles Forges. En 2017 et 2018, les élus ont travaillé avec le promoteur afin de planifier la construction d'un projet domiciliaire acceptable pour les citoyens. En décembre 2018, alors que plusieurs modifications ont été apportées au projet (zone tampon avec les citoyens riverains, augmentation des espaces verts, diminution du nombre d'unités, mesures de mitigation pendant les travaux), le conseil a finalement approuvé le projet domiciliaire. Les travaux ont débuté en 2019 (infrastructures municipales) et s'étireront sur plusieurs années.

[*Club de golf des Vieilles-Forges: feu vert au projet domiciliaire – Le Nouvelliste*](#)

Autres exemples

[*Terrains de golf à vendre! – La Presse*](#)

[*Des citoyens veulent sauver le premier terrain de golf des Laurentides – La Presse*](#)

[*Développement éventuel du terrain de golf: La volonté des citoyens prévaudra – Ville de Rosemère*](#)

[Le Club de golf East Angus à vendre – La Tribune](#)

[Le Mirage de Céline Dion vendu – Journal de Montréal](#)

[Un complexe de camping de 560 places sur le site de l'ancien golf Bonniebrook - TopoLocal](#)

[De futurs services de santé sur un terrain de golf? – Journal de Montréal](#)

2. DÉCLARATION DES ÉLUS POUR ASSURER UNE ABSENCE D'ENTENTE PRÉALABLE

Au cours des dernières années, le conseil municipal de Candiac s'est prononcé à de nombreuses reprises sur le sujet. Le 8 octobre 2020, le maire mentionnait lors d'une [rencontre publique enregistrée](#) :

« Permettez-moi d'être très, très clair.

Comme vous le savez, le terrain de l'ancien golf a été acheté par un propriétaire qui a publiquement annoncé qu'il souhaitait obtenir un changement de zonage pour construire un projet résidentiel et qui en a fait la promotion publiquement.

Parallèlement, des citoyens se sont organisés et ont publiquement demandé que la Ville achète le terrain et en fasse un parc.

À la suite de ces interpellations, le conseil municipal a, en janvier dernier, informé la population par écrit de son engagement ferme qu'il n'entendait pas changer le zonage de ce terrain qui, je vous le rappelle, est zoné « récréatif ».

Sachez que rien n'oblige la municipalité à modifier le zonage.

Depuis plusieurs années, le conseil maintient cette position et encore aujourd'hui cette position n'a pas changé.

Soyons clairs, nous n'avons pas l'intention d'autoriser un projet résidentiel, tout comme nous n'avons pas de projet dans notre plan d'action de faire l'acquisition d'un terrain dans le but d'en faire un parc.

Je pense que je ne peux pas être plus clair que ça. »

Autres déclarations publiques :

Octobre 2020 : [Enregistrement de la séance de consultation publique du 8 octobre](#)

Juin 2020 : [Avenir de l'ancien golf - Candiac lance une démarche de participation publique](#)

Septembre 2019 : [Le Club de golf Candiac toujours zoné récréatif](#)

Septembre 2019 : [Golf de Candiac: «Ça va rester zoné récréatif» si c'est le souhait de la population, dit le maire Dyotte – Le Reflet](#)

Janvier 2018 : [Aucune modification au zonage du Club de golf Candiac](#)

Décembre 2017 : [Discussions animées autour de l'avenir du golf de Candiac – Le Reflet](#)

Juin 2017 : [Lettre envoyée à un regroupement de citoyens](#)

3. INTENTIONS DU PROPRIÉTAIRE : PROJET MIXTE, DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER OU AUTRE

À l'heure actuelle, aucun projet n'a été déposé à la Ville en lien avec les terrains de l'ancien golf et donc seul le propriétaire peut énoncer ses intentions.

4. HISTORIQUE DU TERRAIN DE GOLF

La Ville tente de rassembler des informations à ce sujet.

5. TENEUR DES DISCUSSIONS ET TOUTES LES DEMANDES QUE LA VILLE A EUES JUSQU'À MAINTENANT AVEC LES PROPRIÉTAIRES

La Ville de Candiac a été informée, via la consultation publique du propriétaire les 16 et 19 septembre 2020, que ce dernier souhaitait faire un développement mixte sur le terrain de l'ancien golf.

Toutefois, tel qu'énoncé plus haut, à l'heure actuelle, aucun projet n'a été déposé à la Ville en lien avec ledit terrain.